Maître Philippe BARBIER - Avocat au Barreau de TOULON
155 Avenue Vauban – 83000 TOULON
Tél : 04.94.92.42.81. – Email : **contact@barbier-avocat.com**
Renseignements téléphoniques du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Documentation gratuite en ligne uniquement sur le site avoventes.fr, au lien suivant :https://avoventes.fr/cabinet/barbier-philippe-toulon

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Sur la commune de LA SEYNE-SUR-MER (83500), au 168 Avenue Pierre Mendes France,
Dans un ensemble immobilier en copropriété dénommé « LA MURAILLETTE »,
Constitué de 5 bâtiments accolés élevés de 4 niveaux sur rez-de-chaussée,
avec des espaces de stationnement et espaces verts,
le tout assis sur la parcelle cadastrée **section AH n°228** pour 48 a 75 ca :

UN APPARTEMENT

de type T3 de 56,30 m² situé au 4ème étage et dernier étage
du bâtiment D, sans ascenseur **(lot de copropriété n°84)**,

et **UN BOX à scooters** situé au rez-de-chaussée **(lot de copropriété n°39)**

MISE À PRIX : 50.000 €uros

N° cahier des conditions de vente : 24/00101

Heures de consultation au greffe : Tous les jours de 9 h à 11 h 30

VISITE ASSUREE PAR LA SAS DENJEAN-PIERRET VERNANGE ET ASSOCIES, Commissaires de Justice à TOULON (Tél. 04.94.20.94.34),
LE LUNDI 26 OCTOBRE 2026 DE 14 H A 15 H – RENDEZ-VOUS SUR PLACE.

L'ADJUDICATION AURA LIEU AUX ENCHERES PUBLIQUES
LE JEUDI 12 NOVEMBRE 2026 à 15 heures,
à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de TOULON,
Palais de Justice, Place Gabriel Péri, 83000 TOULON.

QUALITE DES PARTIES :

Cette vente est poursuivie A LA REQUETE DE : la **société IMMOBILIERE DE L'AUBRADOU**, société civile immobilière au capital de 15.244,90 €, immatriculée au RCS de GRASSE sous le n°422 785 931, ayant son siège social 621 Chemin du Font de Ribe et Vallons – 06610 LA GAUDE, représentée et agissant par son gérant domicilié en cette qualité audit siège, **créancier,**
Ayant pour Avocat le susnommé **Maître Philippe BARBIER** du Barreau de TOULON.

DESIGNATION DES BIENS :

Sur la commune de LA SEYNE-SUR-MER (83500), dans un ensemble immobilier en copropriété dénommé « LA MURAILLETTE » sis 168 avenue Pierre Mendes France, constitué de 5 bâtiments accolés élevés de 4 niveaux sur rez-de-chaussée, avec des espaces de stationnement et espaces verts, le tout figurant sur la parcelle d'assise cadastrée section AH n°228 pour une contenance de 48 a 75 ca, les lots de copropriété n°39 et 84, savoir :

- Lot n°39 (trente-neuf) : un box à scooters situé au rez-de-chaussée,
Et les 20/10.000èmes des parties communes générales ;

- Lot n°84 (quatre-vingt-quatre) : un appartement situé au 4ème et dernier étage du bâtiment D, sans ascenseur,
Et les 204/10.000èmes des parties communes générales.

L'appartement, de type T3 d'une superficie de 56,30 m², est composé de : un couloir de dégagement, une cuisine, une salle d'eau, un dressing, deux chambres, une pièce principale, un local WC, une buanderie.

Cet appartement dispose d'un balcon filant.

Ledit ensemble immobilier soumis au régime de la copropriété suite à Etat Descriptif de Division et Règlement de Copropriété reçu par Maître OLLIVIER, Notaire, le 16 novembre 1960 publié au Service de la Publicité Foncière de TOULON le 8 décembre 1960 sous la référence volume 2704 numéro 14.

MODE D'OCCUPATION : Au jour de l'établissement du procès-verbal descriptif le 4 septembre 2024, les biens sont occupés par le propriétaire.

CHARGES ET TAXES : Au 4 septembre 2024, jour de l'établissement du procès-verbal descriptif, le montant de la taxe foncière est de 1.050 € et les provisions pour charges sont d'environ 100 € par mois.